

Parole de Notaire

Meilleurs Vœux



Ainsi commence une nouvelle année dont nous espérons tous qu'elle soit plus légère que celle qui vient de s'écouler.

Difficile fut en effet de traverser cette année dans la joie et l'insouciance tant les événements qui la jalonnèrent nous ramenèrent en permanence à des ressentis d'angoisse et d'incompréhension.

Et beaucoup semble maintenant penser qu'il faille à nouveau consolider

les fondements de notre société, dévoyés et ringardisés par une certaine bien-pensance, autorité, sécurité, unité nationale...

je ne me permettrais pas, et en serais d'ailleurs incapable, de décrire les maux de notre société et les éventuelles solutions, ce que nos personnalités politico-médiatique s'efforcent de faire, souvent avec brio et en référence permanente et parfois pesante aux valeurs et à la moralisation.

Mais ne pourrions nous pas souhaiter tout simplement un société ou la recherche d'un sens, et si possible du bon vieux sens populaire, serait à nouveau l'essence de toute action publique.

Et pour faire le lien avec une profession que j'ai l'honneur de présider au niveau des quatre départements de la Cour d'Appel de Toulouse pour encore quelques mois, et dont la réforme a été initialisée il y a maintenant plus d'un an et demi, ne pourrions nous pas enfin connaître le sens à cette dernière. Cela permettrait sans doute de lever toutes les incertitudes en résultant encore, qui interdisent toujours à un membre de la profession, y compris bien informé, d'en décrire le devenir.

Mais si l'autorité de l'Etat notamment à travers la sécurité juridique qu'il doit procurer pour asseoir celle-ci, est à préserver, si la nécessité du développement numérique dans un cadre organisé, rationalisé et sécurisé est aussi l'objectif de nos pouvoirs publics, alors faisons le vœu que nos gouvernants comprennent que la profession notariale doit être pérennisée et renforcée.

Et que cette année 2016 nous permette de retrouver une confiance que l'on a voulu ébranler, en l'avenir de ces professions génératrices de repères, de fondements et de sécurité.

**XAVIER POITEVIN,
PRESIDENT DE LA CHAMBRE
INTERDEPARTEMENTALE DES NOTAIRES**